



SECTION



O

HÉRAULT

CAPL N°1 du 05/07/2019

Première CAP dans le cadre de l'affectation nationale au département.

Nouvelles règles :

Points positifs :

Suppression des RAN, mission structure, ni ALD sauf si impossibilité de régulariser faute de vœu sur un poste vacant.

Sur 26 agents ALD, 22 ont été régularisés dont 21 sur leur poste . Il reste 4 ALD locaux

Sur 9 demandes de régularisation d'agents détachés, seuls 3 sont maintenus en position de détachement faute de possibilité de régularisation.

Les demandes internes sont traitées avant les demandes externes. Il est cependant à déplorer que pour les agents promus de B en A, la priorité en interne ne soit pas appliquée. Notre Direction étant préfiguratrice, ce point sera signalé à la Centrale

Points négatifs :

On aurait pu penser qu'avec la disparition des RAN, les détachements disparaîtraient, or il n'en est rien.

FO a voté contre ce mouvement:

- dénonçant des vacances d'emploi après mouvement et des demandes de mutation non satisfaites ainsi qu'une géographie revisitée qui se télescope avec les CAP de mutation.

Vos élus en CAP